

# Règlement du CHAMPIONNAT DE FRANCE Des Raids Multicoques

Date de mise en application : 1<sup>er</sup> janvier 2020

## ADMISSIBILITE DES CONCURRENTS :

Conformément au règlement sportif de la Fédération Française de Voile, les conditions de participation au Championnat de France des raids multicoques sont :

- être âgés de 14 ans ou plus au 31 décembre de l'année civile en cours (année du Championnat) ;
- être détenteur d'une licence valide Compétition FFVoile ;
- pour les concurrents étrangers non licenciés FFVoile, être en conformité avec son autorité nationale.

## FORMAT DU CHAMPIONNAT :

Pour chaque catégorie, le championnat de France est constitué de 4 étapes soumises à un appel à candidature par la FFVoile. Les quatre étapes seront dans la mesure du possible réparties sur les diverses façades maritimes et si possible sur un plan d'eau intérieur.

## TITRES DECERNES PAR CATEGORIE :

Pour les catégories C1, C3 & Flying Boat (hors catamarans de moins de 15 pieds) :

- 1 titre open
- 1 titre féminin

## Minima requis pour l'attribution des titres :

Le nombre d'équipages requis pour l'attribution du titre de champion(ne) de France est de :

- 30 équipages inscrits pour les catégories C1 et C3
- 20 équipages inscrits pour la catégorie Flying boat

## TITRES FEMININS :

Pas de minima de participation.

Les 3 premiers équipages féminins du classement général open terminant dans les 40% du classement général open seront récompensés et recevront respectivement les titres de championne, vice-championne et troisième féminines du championnat de France des raids multicoques dans la catégorie C1, C3 ou Flying boat.

## **CLASSEMENT :**

A chaque étape, chaque bateau classé reçoit un nombre de points calculé selon la formule suivante : (nombre total de bateaux inscrits de sa catégorie (y compris les étrangers) +1) – (la place du bateau).

Les bateaux DNA recevront 1 point.

Exemple pour une épreuve de 50 bateaux inscrits :

Place au classement général de l'étape	Nombre de points attribués pour le classement final
1 <sup>er</sup>	50 points
2 <sup>ème</sup>	49 points
3 <sup>ème</sup>	48 points
4 <sup>ème</sup>	47 points

Seuls les deux meilleurs résultats d'étape comptent pour le classement général. Le classement général est effectué pour chaque bateau, en additionnant ses deux meilleurs résultats d'étape. Pour les féminines, il n'y aura pas de classement séparé.

Le bateau totalisant le plus grand nombre de points sera désigné Champion de France des raids multicoques dans la catégorie C1, C3 ou Flying boat.

En cas d'égalité de points, l'égalité sera départagée en faveur du bateau ayant obtenu le meilleur classement sur une des deux étapes retenues. Si l'égalité persiste, celle-ci sera départagée en faveur du bateau ayant obtenu le meilleur classement sur l'étape la plus récente parmi les 4.